

Cinquante-neuvième session

22 janvier 1977

Point 13
de l'ordre du jour

EXAMEN DU PROJET DE BUDGET PROGRAMME POUR 1978 ET 1979
(EXERCICE FINANCIER 1978)

DOCUMENTATION ET LANGUES DE
L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE ET DU CONSEIL EXECUTIF

(Projet de résolution proposé par les Rapporteurs)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport présenté par son Comité ad hoc sur la méthode de travail de l'Assemblée de la Santé et du Conseil exécutif¹ au sujet des comptes rendus de l'Assemblée de la Santé et du Conseil exécutif,

1. PREND ACTE du rapport;¹
2. DECIDE :
 - a) de créer un comité ad hoc chargé d'étudier la question de la documentation et des langues de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif;
 - b) de nommer membres de ce comité ad hoc les membres suivants du Conseil exécutif :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
 - c) de prier ce comité ad hoc de soumettre son premier rapport au Conseil exécutif à sa soixantième session (mai 1977);



¹ Document EB59/42.

3. DECIDE de maintenir en 1978 le statu quo en ce qui concerne les comptes rendus sténographiques et les comptes rendus sommaires de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif;
4. PRIE le Directeur général d'apporter les ajustements appropriés au projet de budget programme en conservant le niveau recommandé par le Conseil exécutif à la Trentième Assemblée mondiale de la Santé pour le budget de 1978, et de faire rapport sur ce sujet à la Trentième Assemblée mondiale de la Santé; et
5. PRIE EN OUTRE le Directeur général d'identifier d'autres économies possibles en conservant le niveau budgétaire de 1978 afin que la proportion des crédits affectée à la coopération technique demeure inchangée, en gardant présentes à l'esprit les dispositions de la résolution WHA29.48.¹

¹ OMS, Actes officiels, No 233, 1976, pp. 30-31.